154635 - Comment laver un mort déchiqueté

question

Comment laver un mort déchiqueté suite à un accident de la circulation?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si quelqu'un meurt déchiqueté dans un accident de la route et s'il est possible de le laver entièrement en rassemblant ses organes, on les lave.Si on ne peut pas les rassembler, on lave ce qu'on peut rassembler et pourrie le reste à l'aide du sable.

An-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miéricorde) a dit: « les condsciples sont d'avis que quand il s'avère impossible de laver le mort par manque d'eau ou parce que le corps est brûlé, on ne le lave pas mais on le purifie avec du sable.Cette procédure de purification s'impose.Certes,elle n'elève pas une saleté physique mais on doit y avoir recours quand on est pas en mesure d'utiliser l'eau comme cela se fait dans le bain rituel suite à un rapport intime.

Ibn al-Moundhir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a raconté au sujet du mort dont le corps risque de se disloquer et qu'on ne peut pas le laver que ath-Thawri et Malick estiment qu'on déverse de l'eau sur lui tandis qu'Ahmad et Ishaac estiment qu'on doit le purifier à l'aide du sable. C'est mon avis. » Extrait succicnt de charh al-Mouhadhdhab (5/140)

Ibn Qoudamah (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « si le coprs du mort abimé ou brûlé ou noyé peut être lavé, on le lave.Si on craint qu'il ne se disloque au contact de l'eau, on le purifie à l'aide du sable dans la mesure du possible comme le ferait un vivant auquel l'usage de l'eau porterait préjudice. Si on ne peut pas laver le mort à cause de l'absence de l'eau, on le purifie à l'aide du sable. Si cela n'est pas possible, on lave ce qui peut l'être et purifie le reste à l'aide du sable, comme cela est prévu pour le vivant. » Extrait d'al-Moughni (2/210)

Cheikh Ibn Baz (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes:
« comment laver le corps déformé ou découpé de celui qui trouve la mort dans un accident? »

Voici sa réponse: « il faut le laver comme les autres dans la mesure du possible. Si cela n'est pas possible, on le purifie à l'aide du sable car cette procédure remplace le lavage devenu impossible. » Extrait du recueil des avis juridiques consultatifs (13/123)

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes:
« j'ai découvert le corps nu d'un bébé mort et jeté dans une rivière.Ce nouveau-né avait le corps si déchité que je ne pouvais pas le laver comme les autres morts et conformément à la loi islamique. Commetrais-je un péché si je l'enterrais sans l'avoir lavé? Que devrais-je faire si un tel cas se répétait? Voici sa réponse: « quand il devient impossible de laver un mort, les ulémas disent qu'il faut le purifier à l'aide du sable comme le ferait un vivant: on passe ses mains sur le sable avant de les passer sur ses paumes et sur son visage. Après quoi, on le habille, lui fait la prière des morts et l'enterre. » Extrait du receuil des avis juridiques consultatifs d'Ibn Outhaymine (13/123)

Allah le sait mieux.